

Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar, 30 B-1000 Bruxelles

M

+32 27408000

e.proc@publicprocurement.be www.publicprocurement.be

Services sociaux et autres services spécifiques - marchés publics

Directive 2014/24/UE

Avis de préinformation O

Le présent avis constitue un appel à la concurrence □

Les opérateurs intéressés doivent faire part au pouvoir adjudicateur de leur intérêt pour le ou les marché(s); le ou les marché(s) sera/seront passé(s) sans publication ultérieure d'un autre appel à la concurrence.

Avis de marché

Avis d'attribution de marché O

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses 1 (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel: asbl i-CITY vzw (anciennement GIAL) Numéro national d'identification: ²			
Adresse postale: Boulevard E. Jacqmain 95			
Ville: Bruxelles	Code NUTS: BE1	Code postal: 1000	Pays: Belgique
Point(s) de contact: Monsieur Olivier Lens Téléphone: +32 22295467			
Courriel: procurement@i-city.brucity.be Fax: +32 22295454			
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL) www.i-city.brucity.be			
Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

1.2)	Proc	édur	e co	njo	inte

☐ Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe,	
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:	
☑ Le marché est attribué par une centrale d'achat.	

I.3) Communication 5.9

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: 15 (URL) https://cloud.3p.eu/Downloads/1/280/GI/2019
O L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: 15 (URL)
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
O autre adresse: (indiquer l'autre adresse)
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées ⁵
🗹 par voie électronique via: (URL) https://eten.publicprocurement.be
O au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
O à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)
La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

 Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales Agence/office régionales ou locales Organisme de dr Agence/office national(e) ou fédéral(e) 	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
--	---

2 / 6 BE001 **05/07/2019** - Numéro BDA: 2019-520885 Externalisation du traitement des flux (courriers) sortants

15) Activité	nrın	cin	ale

O Services généraux des administrations publiques	O Logement et équipements collectifs
O Défense	O Protection sociale
O Ordre et sécurité publics	O Loisirs, culture et religion
O Environnement	○ Éducation
O Affaires économiques et financières	Autre: Informatique
O Santé	

Section II: Objet³

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: Externalisation du traitement des flux (courriers) sortants	Numéro de référence: 2 2019054PO			
II.1.2) Code CPV principal: 64000000 Descripteur supplémentaire: 1,2				
II.1.3) Type de marché Services				
II.1.4) Description succincte: voir II.2.4				
II.1.5) Valeur totale estimée ^{2,6,9}				
Valeur hors TVA: [] Monnaie:				
(dans le cas d'accords-cadres – estimation de la valeur totale maximale pour toute la durée de	l'accord-cadre)			
II.1.6) Information sur les lots				
Ce marché est divisé en lots O oui O non				
Il est possible de soumettre des offres pour O tous les lots O nombre maximal de lo	ts: O un seul lot ⁵			
Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 5,9	ou groupes de lets suivents, 5 9			
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots	ou groupes de lots sulvants. 🤲			
II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) 10	c marchás, complátor la castian IA			
Valeur: [] (Indiquer la valeur totale du marché. Pour fournir des informations sur les différent ou	s marches, completer la section v)			
Offre la plus basse: [] / Offre la plus élevée: [] prise en considération				
Monnaie: (dans le cas d'accords-cadres – valeur totale maximale pour leur durée totale)				
(dans le cas de systèmes d'acquisition dynamiques – la valeur du/des marché(s) n'est pas inclus	e dans les précédents avis d'attribution de marché)			
(dans le cas de marchés fondés sur des accords-cadres, si nécessaire – la valeur du/des marché	(s) n'est pas incluse dans les précédents avis			
d'attribution de marché)				
II.2) Description ¹ (1)				
II.2.1) Intitulé: ²	Lot nº: 2			
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ²				
II.2.3) Lieu d'exécution				
Code NUTS: 1 [BE1]				
Lieu principal d'exécution: asbl i-CITY vzw (anciennement GIAL), Boulevard E. Jacqmai	n 95 à 1000 Bruxelles			
II.2.4) Description des prestations: L'objet de ce marché consiste à traiter de manière externe à l'adjudicateur, son cou	rrier sortant.			
II.2.6) Valeur estimée ^{2,5}				
Valeur hors TVA: [] Monnaie:				
(dans le cas d'accords-cadres – estimation de la valeur totale maximale pour leur durée totale)				
II.2.7) Durée du contrat ou de l'accord-cadre ^{5,6}				
Durée en mois: 48 ou Durée en jours: ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa)				
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne 5,10				
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européen	ne O oui O non			
Identification du projet:				
II 2.14) Informations complémentaires:				

II.3) Date prévue pour le lancement de la procédure de passation: 9 (jj/mm/aaaa)

Externalisation du traitement des flux (courriers) sortants

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique 5.14

III.1) Conditions de participation

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

Liste et brève description des règles et critères: Situation juridique du soumissionnaire (motifs d'exclusion):

* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

Capacité économique et financière du soumissionnaire (critères de sélection) :

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Le soumissionnaire doit disposer d'une capacité économique et financière suffisante pour assurer la bonne exécution de ce marché.

Capacité technique et professionnelle du soumissionnaire (critères de sélection) :

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Le soumissionnaire doit disposer de capacités techniques et professionnelles adéquates pour assurer la bonne exécution de ce marché.

Niveau(x) minimal(aux) - Capacité financière :...(voir documents du marché)

111 1 t	5) Informations sur I	es marchés réservés

	e marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionne	۱۱۱
Ì	e personnes handicapées ou défavorisées	

☐ Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

(Uniquement en cas de marchés pour certains services de santé, sociaux et culturels couverts par l'article 77 de la directive 2014/24/UE)

La participation à la procédure est réservée aux organisations exécutant une mission de service public et répondant aux conditions établies à l'article 77, paragraphe 2, de la directive 2014/24/UE

III.2) Conditions liées au marché 2

III.2.1) Information relative à la profession

☐ La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.2.2) Conditions particulières d'exécution: ⁸ Art. 69 § 2. du CSC: Par dérogation au paragraphe 1er, en application de l'article 87 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, l'adjudicataire s'engage à mener, dans le cadre de l'exécution du marché, des actions d'insertion socioprofessionnelle de demandeurs d'emploi particulièrement difficiles à placer ou des actions d'intégration socioprofessionnelle de personnes handicapées ou défavorisées.

Cette exigence pourra être rencontrée par l'adjudicataire en ayant recours à la sous-traitance à une/des entreprise(s) d'économie sociale (Entreprise d'Insertion, Atelier de Formation par le Travail, Initiative Locale de Développement de l'Emploi ou Entreprise de travail Adapté) pour un montant de minimum 5 % de la valeur de chaque marché subséquent.
Afin d'être informé et conseillé sur les moyens de satisfaire à la clause sociale, l'adjudicataire peut contacter le pôle clauses

Afin d'être informé et conseillé sur les moyens de satisfaire à la clause sociale, l'adjudicataire peut contacter le pôle clauses sociales d'Actiris à l'adresse : clausesociale@actiris.be.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché 8

☐ Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description 5,10,14

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte 8

O Procédure restreinte 8

O Procédure impliquant des négociations 8

O Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne (dans les cas énumérés ci-dessous) 10 (compléter l'annexe D1)

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans: 5,14

IV.1.10) Identification des règles nationales applicables à la procédure: 8

Des informations sur les procédures nationales sont disponibles sur: (URL)

IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution:

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure 5,10

Numéro de l'avis au IO série S:

(Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur) ⁵

(Un des suivants: Avis de préinformation utilisé comme appel à la concurrence; Avis de marché; Avis en cas de transparence ex ante volontaire) 10

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation ⁵

Date limite de réception des manifestations d'intérêt 14

Date: (jj/mm/aaaa) 20/08/2019 Heure locale: (hh:mm) 11:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: 1,5

[FR][NL]

IV.2.5) Date de lancement des procédures d'attribution:(jj/mm/aaaa) 4,14

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation 10

☐ Le pouvoir adjudicateur n'attribuera aucun autre marché sur la base de l'avis de préinformation ci-dessus

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.2) Informations sur les échanges électroniques 5,8

☐ La commande en ligne sera utilisée

La facturation en ligne sera acceptée

Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires 2

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering https://eten.publicprocurement.be/.

VI.4) Procédures de recours 5, 8, 10

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours				
Nom officiel: Tribunal de 1ère Instance Bruxelles				
Adresse postale: Rue des Quatre-Bras 13				
Ville: Bruxelles	Code postal: 1000	Pays: Belgique		
Courriel:		Téléphone:		
Adresse internet: (URL)		Fax:		
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²				
Nom officiel:				
Adresse postale:				
Ville:	Code postal:	Pays:		
Courriel:		Téléphone:		
Adresse internet: (URL)		Fax:		
VI.4.3) Introduction de recours Précisions concernant les délais d'introduction de recours:				
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²				
Nom officiel:				
Adresse postale:				
Ville:	Code postal:	Pays:		
Courriel:		Téléphone:		
Adresse internet: (URL)		Fax:		

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) 05/07/2019

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

- 1 répéter autant de fois que nécessaire
- ² le cas échéant
- ³ répéter autant de fois que nécessaire en cas d'avis de préinformation uniquement
- si ces informations sont connues
- 5 indiquer ces informations si l'avis est un appel à la concurrence
- 6 dans la mesure où ces informations sont déjà connues
- ⁷ informations obligatoires non destinées à être publiées
- 8 informations facultatives
- ⁹ n'indiquer ces informations que s'il s'agit d'un avis de préinformation
- ¹⁰ n'indiquer ces informations que s'il s'agit d'un avis d'attribution
- en cas d'avis de préinformation utilisé comme appel à la concurrence, indiquer ces informations dans la mesure où elles sont déjà connues
- indiquer ces informations ici ou, le cas échéant, dans l'invitation à présenter une offre